



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

Paris le 11 mars 2010

Communiqué de presse

Masseurs-kinésithérapeutes exaspérés : la semaine de la colère

Seule structure nationale représentative présente dans tous les départements, la FFMKR, s'est appuyée sur cette force pour lancer officiellement, le 18 février 2010, une grande action nationale intitulée : « **Masseurs-kinésithérapeutes : la semaine de la colère** »

Sous la pression de leurs adhérents qui soutiennent localement sur le terrain l'action fédérale, Objectif kiné (OK), le Syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (SNMKR) ont, à l'instar de certains membres d'Alizé souhaité s'associer à cette action du jeudi 11 mars initiée par la FFMKR pour l'ensemble de la profession.

La FFMKR et ses syndicats départementaux se réjouissent de cette prise de position qui, bien que très tardive, répond à l'attente d'actions et d'unions des masseurs kinésithérapeutes sur le terrain.

Aujourd'hui, dans chaque région, un grand nombre de manifestations, fédérant l'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes, sont organisées.

Aujourd'hui, dans la plupart des départements, les responsables locaux sont reçus par les directeurs des Caisses primaires d'assurance maladie.

La FFMKR, afin d'aboutir à une véritable réforme structurelle de la profession de masseur-kinésithérapeute et de son exercice propose :

- L'écriture plus réaliste et avec la profession, des futurs référentiels, afin de répondre aux craintes sur les conséquences de leurs mises en place tant sur la qualité des soins que sur la prise en charge à deux vitesses des patients.
- La mise en place, dans les plus brefs délais, d'une réelle simplification administrative concrètement visible dans l'exercice quotidien du masseur-kinésithérapeute.
- La mise en place d'une véritable maîtrise médicalisée basée sur une montée en puissance de la production des bilans diagnostics kinésithérapiques (BDK) et en aucune manière, sur un retour ou une modification de la DEP sous quelque forme que ce soit.
- La mise en place d'une très nette revalorisation des actes de masso-kinésithérapie.
- La mise en place d'une véritable politique incitative et coordonnée entre les différents acteurs et les différentes structures en matière de démographie professionnelle paramédicale à partir de diagnostics partagés avec la profession.

Ces mesures s'inscrivent dans une politique axée sur l'autonomie du masseur-kinésithérapeute dans un contexte de net ralentissement des dépenses de kinésithérapie (+2,7% en 2009 contre +3,3% en 2008).

Au moment où les référentiels doivent être mis en place, au moment où les derniers chiffres qui viennent d'être publiés font état d'une augmentation des dépenses de soins de kinésithérapie en janvier 2010 de 0 %, au moment où les étudiants grondent, au moment où chacun devra s'exprimer dans les urnes il y avait urgence à agir. Urgence renforcée par une réunion de synthèse des groupes de travail à l'UNCAM le 18 mars prochain.

Les masseurs-kinésithérapeutes sont des acteurs responsables du système de soins. Arrêtons de les mépriser.

3 rue Lespagnol
75020 Paris

tél. : 01 44 83 46 00
fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366

Alain BERGEAU, Président
06 80 25 96 34

